

COOPÉRATIVE APBOSMAM

FLO ID 18811

Banane

PÉROU



intégrité. Il existe également un département consacré à la certification composé de 5 personnes responsables du contrôle et de la conformité aux certifications.

Programme Bananes Durables

Apbosmam est l'une des coopératives qui bénéficient du programme OBS Bananes Durables et équitables. Financé par l'Agence française de développement, Carrefour France et Fairtrade Germany, il est mis œuvre par Max Havelaar France et la CLAC en République dominicaine et au Pérou. L'initiative du programme part du constat suivant: les faibles niveaux de prix d'achat ne permettent pas aux producteurs familiaux d'avoir un revenu décent, ni de faire face aux enjeux sociaux et environnementaux. De plus, le système de monoculture majoritairement utilisé appauvrit les sols et les productions sont de plus en plus vulnérables au réchauffement climatique et aux maladies. Ainsi, l'objectif du programme est de renforcer les moyens de subsistance durables des producteurs de bananes Fairtrade. Grâce à ce programme, Apbosmam a notamment été dotée d'une micro-usine de fabrication d'intrants biologiques permettant à ses membres d'avoir accès à des intrants biologiques achetés à prix coûtant. Une seconde phase du programme démarrée en 2024 a pour objectif de contribuer à l'atteinte d'un revenu vital pour les producteurs en augmentant la durabilité de leur organisation.

Créée en 2006, Apbosmam est une coopérative péruvienne de producteurs de bananes biologiques.

Apbosmam est l'une des trois organisations de producteurs certifiées composant l'union de coopératives Norchira créée en 2023. Celle-ci a pour objectif de proposer en plus gros volumes des produits transformés à base de bananes durables et de qualité. Parmi les produits proposés à la vente, on retrouve: la purée de bananes biologiques, bananes biologiques congelées en rondelles/cubes et les chips de bananes déshydratées.

Gouvernance de la coopérative

Pour assurer une gouvernance démocratique, Apbosmam s'est dotée d'une assemblée générale composée des membres de l'organisation qui se réunissent deux fois par an. Les membres de la direction sont élus tous les deux ans. Il existe également un organe de contrôle interne: le conseil de surveillance composé de 3 membres. Le comité électoral est, lui, chargé de mettre en œuvre les processus électoraux de l'organisation en toute intégrité. Il existe également un département consacré à la certification composé de 5 personnes responsables du contrôle et de la conformité aux certifications.

PROJETS FINANÇÉS GRÂCE À LA PRIME DE DÉVELOPPEMENT

Développement commercial et organisationnel

L'assemblée générale a pris la décision pour l'année 2024 d'agrandir la micro-usine de bio-intrants avec l'incorporation de nouveaux modules de micro-organismes de montagne et de modules de production de compost à distribuer aux producteur-ribe-s à un prix raisonnable.

L'organisation assure le maintien et l'installation de zones tampons entre les exploitations et les zones protégées pour la conservation de la biodiversité.

En 2024, l'organisation prévoyait l'organisation de concours dans les écoles pour réaliser des affiches liées à la protection de l'environnement; les mêmes qui seront placées dans des lieux de grande fréquentation publique. L'objectif est de sensibiliser la communauté à l'importance de préserver l'environnement.

Investissement social

La coopérative finance l'assurance maladie pour les travailleur-euse-s et passe un contrat avec la SCTR (Seguro complementario de trabajo de riesgo – Assurance complémentaire de risque du travail) pour couvrir différentes situations dues à un accident du travail ou à une maladie de ses travailleur-euse-s.

Des campagnes médicales sont également financées pour permettre de promouvoir auprès des membres et de la communauté une culture de prévention et de bonnes habitudes alimentaires. Apbosmam a soutenu l'implémentation et l'équipement de postes médicaux communaux.



Bio-fertilisants fabriqués par l'organisation.



En 2024, un espace décent, privé, hygiénique et accessible doit être aménagé au sein de l'espace RH pour permettre aux femmes d'allaiter dans un espace protégé. Les salaires d'un médecin du travail et d'un infirmier seront couverts par la prime permettant de fournir des soins médicaux ambulatoires et préventifs aux travailleur·euse·s et aux membres.

Production

Apbosmam a également mis en place un plan de prévention phytosanitaire comprenant la fabrication et la distribution de biocides à seulement 30 % du coût initial pour lutter contre les parasites et les maladies. 450 membres en ont bénéficié. Ce plan vise à lutter contre les ravageurs et les maladies tels que les « thrips de la mancha roja ». De plus, la coopérative a pris en charge les coûts de la prévention de la race 4 du Fusarium, en établissant des protocoles de biosécurité.

En 2023, un plan de fertilisation permettant de distribuer des fertilisants biologiques aux membres a été financé. L'objectif est d'augmenter la productivité grâce à un ensemble technologique d'engrais biologiques pour la nutrition des bananeraies. 30 % des coûts sont absorbés par la coopérative grâce à la prime de développement Fairtrade.

Une formation sur les premiers secours a été réalisée auprès des producteur·rice·s et des travailleur·euse·s. Des kits de premiers secours leur ont aussi été distribués. En 2023, l'organisation a aussi financé un système de gestion de sécurité et de santé au travail.

Développement commercial et organisationnel

Plusieurs formations ont été organisées auprès de l'équipe administrative et des membres sur la santé, les normes de sécurité, le développement organisationnel, comptable et financier.

Une école des leaders a été créée permettant de former 25 producteur·rice·s sur différents thèmes clés parmi lesquels la comptabilité, la gestion financière et administrative. L'objectif est d'assurer le renouvellement des générations. Ces investissements ont été renouvelés en 2023 pour organiser 6 modules en 12 sessions.

La prime de développement a permis de financer la main d'œuvre de l'organisation, les frais administratifs, les frais de certification et l'assistance technique aux membres, nécessaires pour le bon fonctionnement de l'organisation.



Siège de l'organisation Apbosmam.



S'il n'y avait pas Fairtrade, les prix des bananes seraient plus bas et nous ne serions pas rentables. Nous serions en faillite à cause du prix des bananes. Sans le commerce équitable, il n'y a aucun intérêt à être un cultivateur de bananes.

Juan Roberto, Producteur de bananes de la coopérative Apbosmam (FLO ID 18811), Pérou.